Zeitschrift: Der Fourier : offizielles Organ des Schweizerischen Fourier-Verbandes und des Verbandes Schweizerischer Fouriergehilfen

Herausgeber: Schweizerischer Fourierverband

Band: 47 (1974)

Heft: 5

Artikel: Rapport du président central : à la 56ème assemblée ordinaire des délégués de l'Association Suisse de Fourriers, le 20 avril 1974, à Croire

Autor: Durussel, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-518350

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport du président central

à la 56ème assemblée ordinaire des délégués de l'Association Suisse des Fourriers, le 20 avril 1974, à Coire

Messieurs les officiers,

Camarades,

Conformément au mandat qui m'a été confié et en application de l'article 20 des statuts centraux, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'activité et le développement de l'association durant l'année écoulée.

Si le but essentiel de ce rapport est de faire le bilan de la vie de l'ASF, il me paraît néanmoins intéressant de relever tout d'abord quelques événements qui ont marqué le cours de l'année 1973 sur le plan international et national.

Au Vietnam, bien que la paix soit réalisée sur le papier depuis le 27 janvier 1973, dans le terrain par contre le nombre des victimes continue de croître et la population vit encore dans l'angoisse et la misère. Le Chili a été marqué par une tragédie d'ordre politique. Au Proche-Orient enfin la guerre a repris entre les Etats arabes et Israël le 6 octobre 1973. La guerre Jom Kippur a mis aux prises les troupes dans le Golan et dans le Sinaï, et ces quelques semaines de combats ont été marquées par deux importantes caractéristiques: 1. l'influence des nouvelles armes employées pour la première fois; 2. l'effet immense provoqué par le blocage du pétrole, dans tous les pays, à l'est comme à l'ouest.

Sur le plan national et militaire plusieurs événements d'une réelle importance se sont produits; parmi lesquels je citerai les suivants:

- A la suite de l'initiative de Münchenstein, le Conseil fédéral a été chargé le 18 septembre 1973 de présenter à l'Assemblée fédérale une nouvelle formulation de l'article 18 de la Constitution, pour permettre la création d'un service civil.
- L'étude de la 15ème révision de l'organisation militaire comme celle de la révision du Code pénal militaire et de l'Organisation judiciaire et procédure pénale se poursuivent.
- Le 27 juin 1973 le Conseil fédéral a publié un message sur la politique de sécurité de la Suisse (conception de la défense générale).
- Plus près de la Voie Verte enfin, il faut relever des modifications d'organisation et de répartition des tâches au CCG et au Groupement de l'instruction, dont la reprise par ce dernier de la section de l'administration des places d'armes.

Ces événements marquent de façon réjouissante le souci des autorités et des responsables de l'armée d'assurer au mieux la sécurité du pays, de réaliser une efficacité encore meilleure de l'armée et de lui donner une image adaptée au climat psychologique d'aujourd'hui.

Ces événements font hélas moins long feu dans la presse et l'opinion publique que les critiques et la contestation envers l'armée, bien que ces dernières soient essentiellement le produit de quelques agitateurs.

L'organisation de l'agitation dans les écoles de recrues et sa diffusion dans la presse s'est encore dévelopée au cours de 1973. Une démocratie comme la nôtre qui veut en particulier garantir à chacun la liberté d'expression ne peut échapper à de telles difficultés. Et même si dans certains cas de désordre il a été possible de sévir en prononçant des condamnations, les «Comités de soldats» relancent leur action en 1974.

Une minorité qui parle haut semble toujours importante dans une majorité indifférente qui se tait, et force est d'admettre qu'en certaines circonstances et conditions cette minorité peut avoir une emprise certaine sur la majorité.

Il importe donc de ne pas être une majorité indifférente, et en cela chaque membre de cette majorité est personnellement concerné. Tout d'abord il s'agit de ne pas se laisser influencer négativement par la contestation des minorités et l'écho qu'en donne la presse: les incidents dans les écoles de recrues sont *provoqués* et sont ensuite *grandement amplifiés* comme instrument de propagande. Aussi, il faut que les membres des associations militaires conservent leurs convictions

et leur confiance en l'armée, et envers les institutions du pays. C'est pourquoi j'attends de chacun de vous qu'il raisonne positivement et de manière constructive face à la contestation; il est indispensable que chacun fasse preuve de courage civique en exprimant et en manifestant franchement son opinion.

Enfin il est à juste titre beaucoup question des difficultés de recrutement des sous-officiers. Lorsqu'une recrue proposée pour l'école de sous-officiers répond «non, je ne veux pas» les raisons les plus souvent invoquées sont: — je perds de l'argent, — j'ai déjà assez perdu de temps avec une ER, — je ne sais pas commander et je ne veux pas prendre de responsabilités, — ça ne m'intéresse pas du tout. Si les premières raisons citées concernent surtout les autorités et les cadres militaires de carrière, la dernière: «ça ne m'intéresse pas du tout» par contre nous concerne tous. En qualité de cadre de milice, nous avons le devoir de guider la jeunesse, et à défaut de l'enthousiasmer, du moins de l'intéresser à la défense militaire et aux problèmes qu'elle pose. C'est là encore un domaine pour lequel notre préparation hors service dans les sociétés militaires doit faire œuvre utile.

L'assemblée des délégués 1973, fort bien organisée par la section Ostschweiz — groupement See und Gaster — s'est déroulée à Rapperswil et Uznach les 19 et 20 mai. La vente de «Spatz» à la population qui a marqué cette manifestation a rencontré un grand succès et a permis d'apporter une aide appréciée à une œuvre de bienfaisance.

A l'unanimité, les délégués, réunis au Château de Rapperswil, ont tenu à témoigner leur reconnaissance pour les éminents services rendus à l'ASF en acclamant en qualité de membres d'honneur:

le four Ernst *Schmutz,* président central 1968 – 1972, et

le four Edgar *Sulzberger,* président de la commission technique centrale 1968 – 1972.

Au cours de l'année 1973, le bureau du comité central s'est réuni à de nombreuses reprises pour traiter les affaires de l'association, tandis que le comité central et la conférence des présidents ont siégé trois fois. Le 3 novembre, le comité central, la commission technique centrale, les présidents et les chefs techniques des sections ont été les hôtes de l'Etat de Vaud, au Château St-Maire à Lausanne. Lors de la séance du 3 novembre 1973, le comité central a décidé d'organiser, en automne 1974, une séance de deux jours qui réunira le CC, la CTC, les présidents et les chefs techniques des sections, avec pour thème principal «la préparation physique et technique en vue des concours de la Voie Verte 1975». Notre drapeau étant usé, le comité a décidé de faire appel aux membres d'honneur de l'Association afin de réunir les fonds necessaires à l'achat du nouveau drapeau, lequel sera inauguré lors de l'assemblée des délégués de 1975. Au moment où je rédige ce rapport, je peux remercier les premiers qui ont répondu à cet appel et qui, par une grande générosité, ont déjà permis de réunir les $^2/_3$ du montant nécessaire.

Au nom du comité central, je tiens à remercier les autorités civiles et militaires qui ont suivi notre activité et nous ont assuré leur appui au cours de l'année, dans l'exercice de notre mandat. A ce titre, je ne voudrais omettre de citer M. le col cdt C Hirschy, chef de l'instruction, M. le col brig Messmer, commissaire des guerres en chef, ainsi que leurs collaborateurs du GI, respectivement du CCG, de même que M. le col Zahnd, cdt des E four, son secrétariat et les chefs de classe.

Mutations

Au 31 décembre 1973, l'effectif de l'Association s'élevait à

9133 membres

Ainsi l'ASF a franchi le cap des 9000 membres au cours de l'année écoulée. Ceci me réjouit et surtout marque de manière évidente l'utilité de notre activité dans le domaine de la préparation hors service, laquelle est absolument indispensable à tous les comptables de troupe pour l'exécution de leur mission ayant trait à l'administration de l'unité et à la subsistance.

Au nombre des membres de l'Association dont nous avons eu le pénible devoir d'enregistrer le décès, je cite:

four Hans *Künzler,* membre d'honneur ASF, Ostschweiz.

A lui et aux autres camarades qui nous ont quittés en 1973, nous adressons un dernier salut.

Mitgliederstatistik per 31. Dezember 1973

Sektionen	Aktivmitglieder A				Aktivmitglieder B					Total Aktiv-mitglieder	Total Passiv-mitglieder	Mitglieder-bestand per 31. 12. 73	Zuwachs (+) Abgang (—) gegenüber Vorjahr
	Four	HD-Rf FHD-Rf	Of	Total	Of	Four Geh	Kü-Chefs	Div.	Total				
Aargau	486	38	46	570	38	8	3	—	49	619	8	627	+ 12
beider Basel	630	78	100	808	2	23	3	—	28	836	2	838	+ 17
Bern	1251	75	410	1736	3	5	8	—	16	1752	7	1759	+ 34
Graubünden	137	6	12	155	13	3	—	—	16	171	—	171	— 2
Ostschweiz	755	62	168	985	28	8	5	—	41	1026	9	1035	+ 28
Romande	1106	50	181	1337	12	56	3	16	87	1424	2	1426	+ 8
Solothurn	282	24	55	361	1	1	1	—	3	364	—	364	+ 12
Tessin	105	8	10	123	17	31	—	—	48	171	—	171	— 14
Zentralschweiz	612	41	116	769	—	—	3	—	3	772	—	772	+ 20
Zürich	1601	122	231	1954	—	4	1	—	5	1959	11	1970	+ 53
	6965	504	1329	8798	114	139	27	16	296	9094	39	9133	+ 168

Sections

Les 10 sections de l'ASF, sont:

Deux-Bâle, Berne, Suisse centrale, Zurich, Suisse orientale, Argovie, Soleure, Romande, Grisons et Tessin.

La récapitulation des principales activités des sections, donne une image de l'importance du travail accompli par les comités de section et des groupements régionaux. Je constate avec une grande satisfaction que plusieurs séances, exercices techniques et exercices dans le terrain — en plaine ou en montagne, d'un et même de 2 jours — enregistrent une très sensible augmentation du nombre des participants.

Les trois conférences des présidents, tenues l'année dernière, ont à nouveau permis un fructueux travail d'information et de collaboration. Je me remercie chez les présidents des sections ainsi que leurs collaborateurs pour le travail accompli.

Der Fourier — Le Fourrier Suisse

Nos deux organes «Der Fourier» et «Le Fourrier Suisse» ont poursuivi, au cours de 1973, leur tâches d'information générale sur les problèmes touchant à l'armée, d'instruction technique sur les domaines de la Voie Verte, et de liaison entre les sections et les membres de l'ASF. «Der Fourier» a paru en 121 153 exemplaires; les difficultés financières rencontrées en 1972 ont pu être surmontées en 1973 par une augmentation du prix de l'abonnement, notamment. J'exprime ma gratitude aux rédacteurs et à leurs collaborateurs pour l'effort constant accompli afin d'assurer régulièrement la qualité de leurs publications.

Commission technique centrale

Le rapport du président de la CTC donne l'image de la coopération fructueuse de sa commission avec le CCG d'une part et les chefs techniques des sections d'autre part. Après mise au point du programme technique cadre en 1973, l'accent est maintenant mis sur sa réalisation dans les sections en vue des concours de 1975. La coordination et les contacts réguliers entre le CC et la CTC ont facilité la réalisation de nos objectifs respectifs.

Comptes

En fin du présent rapport annuel, nous vous soumettons les comptes 1973 et le budget 1974. L'exédent de dépenses prévu pour le budget 1973 à Fr. 1200.— a heureusement pu être limité à Fr. 165.25. Ceci est dû pour l'essentiel à une diminution des dépenses sur les postes: imprimés / matériel et frais divers.

Le comité central, avec l'accord des présidents de toutes les sections, a décidé de proposer à l'assemblée des délégués du 20 avril 1974:

1. de fixer la contribution des sections à la caisse centrale pour 1974 et 1975 à Fr. 1.45 par membre catégorie A (augmentation de 30 ct.)
2. de répartir en faveur des sections la totalité de la subvention fédérale 1974, de Fr. 10 600.—, comme suit:

   Fr. 150.— de contribution fixe par section

   Fr. —.95 par membre catégorie A (augmentation de 25 ct.)

Nous remercions les Autorités compétentes pour l'aide indispensable qu'elles nous accordent et que nous consacrons intégralement à la couverture partielle des frais pour la préparation technique de nos membres.

Délégations et divers

L'année 1973 a été marquée par de nombreux et très utiles contacts avec le CCG et le Groupement de l'instruction, ainsi qu'avec d'autres associations militaires.

Les 19 janvier et 5 décembre ont eu lieu les réunions des associations de la Voie Verte et de la P camp. Elles ont permis de promouvoir la coopération pour la préparation hors service et un examen de l'organisation de nos concours 1975.

Les 5 et 6 décembre eurent lieu à Macolin, simultanément, la «Conférence nationale des associations militaires» — «Landeskonferenz militärischer Verbände» — et le «Rapport annuel de la section des activités hors service du GI». Le Rapport annuel 1973 a une fois encore permis au col *Meister* d'apporter d'utiles et intéressantes informations aux associations; il est aussi l'occasion d'un bilan du travail accompli et donne aux responsables des associations des indications sur la direction à prendre pour l'activité future. La Conférence nationale 1973 fut particulièrement décevante comme d'ailleurs en général l'orientation et la forme prises par l'activité de cette organisation. Ses responsables sont décidés à embrasser tous les problèmes des associations en les mettant au même diapason, ignorant les particularités de chacune d'elles. Plus grave encore, ils ont choisi une manière dictatoriale qui n'a pas sa place chez nous: ainsi on feint de consulter les associations, on va de l'avant avec celles qui sont de l'avis des dirigeants de l'organisation et on ignore les autres en ne daignant même pas leur répondre ou les informer. C'est ainsi, par exemple, qu'il fut procédé assez maladroitement au lancement de la «Pétition pour une arméee forte» dont vous connaissez le résultat très moyen. Votre comité juge donc nécessaire de prendre certaines distances face à la Conférence nationale et ne pourra la reconnaître comme porte-parole des associations militaires auprès du DMF.

Le 13 octobre 1973 a eu lieu à Lucerne une rencontre entre des délégations des comités centraux de l'Association suisse des sous-officiers (ASSO — SUOV), de l'Association suisse des sergents-majors (ASSgtm — FwV) et de notre Association, avec l'assistance du col cdt C P. Hirschy. Cette séance décidée par les présidents centraux De Gottardi, ASSO, Imsand, ASSgtm, et votre serviteur fut un succès et a témoigné d'une sérieuse volonté de coopération entre les trois plus importantes associations de sous-officiers. Elle a été marquée par: une présentation des associations (organisation et activités); un exposé sur les méthodes et moyens d'instruction dans l'armée; une information sur les nouveaux uniformes, insignes de grade et distinctions; une discussion sur notre rôle face à la situation actuelle de l'armée. Au nom de l'ASF, j'ai eu l'honneur d'organiser et présider cette première séance, tandis que la réalisation de la prochaine, en 1974, incombe à l'ASSgtm. J'ai ouvert cette rencontre en relevant l'importance: — d'une coopération entre nos trois associations, — de l'examen en commun de nos problèmes, — de la recherche de prises de positions concertées, — et en relevant l'importance aussi de nos rapports avec le DMF; j'ai également souligné à quel point sont vains les efforts que nous pourrions entreprendre individuellement dans des directions opposées. Le 13 octobre 1973 marque un bon départ et j'ai le ferme espoir qu'il sera poursuivi dans le chemin tracé.

* * *

Enfin, il convient de jeter un regard vers l'avenir: du 2 au 4 mai 1975, se dérouleront à Fribourg les 17èmes Journées Suisses et Concours des Associations de la Voie Verte. Nous en assumons une nouvelle fois la direction et au nom de la section Romande, le four Hubert *Chassot* a accepté la présidence du comité d'organisation tandis que le major Jean-Pierre *Roth* prend la tâche de commandant des concours.

Je demande à chaque section d'entreprendre dès maintenant le travail de préparation technique et physique de ses membres, selon les directives de notre CTC, et que sous le signe de la camaraderie, elles concrétisent les buts de l'ASF en se présentant à Fribourg arec une forte cohorte de patrouilleurs.

Je termine ce rapport annuel 1973 en vous remerciant de la confiance et de l'appui que vous m'accordez et en exprimant ma reconnaissance à mes camarades du comité central pour leur dévouée et fidèle collaboration.

Lausanne, février 1974

Four G. Durussel, président central

Anmerkung der Redaktion

Bei der vorliegenden Berichterstattung handelt es sich um eine auszugsweise Wiedergabe des Jahresberichtes.